



En exercice : 58  
Présents : 40  
Votants : 49

## Séance du 19 février 2024

Le Dix-Neuf Février Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 13 février 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ  
ATHÉE  
BALLOTS  
BOUCHAMPS LES CRAON  
BRAINS SUR LES MARCHES  
CHÉRANCÉ  
CONGRIER  
COSMES  
COSSÉ LE VIVIEN  
COURBEVEILLE  
CRAON

CUILLÉ  
DENAIZÉ  
FONTAINE COUVERTE  
GASTINES  
LA BOISSIÈRE  
LA CHAPELLE CRAONNAISE  
LA ROË  
LA ROUAUDIÈRE  
LA SELLE CRAONNAISE  
LAUBRIÈRES  
LIVRÉ LA TOUCHE  
MÉE  
MÉRAL  
NIAFLES  
POMMERIEUX  
QUELAINES ST GAULT  
RENAIZÉ  
SENONNES  
SIMPLÉ  
ST AIGNAN S/ROË  
ST ERBLON  
ST MARTIN DU LIMET  
ST MICHEL DE LA ROË  
ST POIX  
ST QUENTIN LES ANGES  
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire  
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire  
DALIFARD Alexia, titulaire  
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire  
FRABOUL Yannick, suppléant  
VALLÉE Jacky, titulaire  
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires  
COUËFFÉ Dominique, titulaire  
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, RADÉ Maurice, titulaires  
BANNIER Géraldine, titulaire  
GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, titulaires  
/  
GOHIER Odile, titulaire  
BASLÉ Jérôme, titulaire  
BERSON Christian, titulaire  
TESSIER Jean-Pierre, titulaire  
LECOT Gérard, titulaire  
CHADELAUD Gaétan, titulaire  
JULIOT Thierry, titulaire  
JUGÉ Joseph, titulaires  
BRÉHIN Colette, titulaire  
MÉZIERES Hervé, suppléant  
BAHIER Alain, titulaire  
CHAMARET Richard, titulaire  
/  
RESTIF Vincent, titulaire  
DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires  
GAULTIER Patrick, titulaire  
BARBÉ Béatrice, titulaire  
/  
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires  
GAUCHER Olivier, titulaire  
BOURBON Aristide, titulaire  
GILLES Pierrick, titulaire  
/  
GUINEHEUX Dominique, titulaire  
/

Étaient excusés : CHAUVIN Maxime (Ballots), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), DE GUEBRIANT Bertrand (Craon), RAGARU Edit (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche), GARBE Pascale (Méral), GENDRY Daniel (Niaffes), LEFEVRE Laurent (Quelaines-st-Gault), BALOCHE Dorinne (Renazé), LIVENAIS Norbert (Renazé), PELLUAU Philippe (Renazé), BEUCHER Clément (St Poix), BEDOUET Gérard (St Saturnin-du-Limet)

Étaient absents : HAMARD Benoît (Craon), CLAVREUL Yannick (Simplé)

### Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Laurent LEFÈVRE a donné pouvoir à Christine DE FARCY DE PONTFARCY

Dorinne BALOCHE a donné pouvoir à Patrick GAULTIER

Bertrand DE GUÉBRIANT a donné pouvoir à Philippe GUIARD

Marie-Noëlle HINCELIN a donné pouvoir à Joseph JUGÉ

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD

Clément BEUCHER a donné pouvoir à Colette BRÉHIN

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Laurence MANCEAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER

Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ

Secrétaire de Séance : Élu M. Thierry JULIOT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## OBJET 2024-02/11 : EAU & ASSAINISSEMENT

Séance du : 19 février 2024

**OBJET 2024-02/11 : EAU & ASSAINISSEMENT**

**USINE DE PRODUCTION D'EAU DE LA ROCHE-NEUVILLE ET RÉSERVOIRS DE FORET NOIRE – INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES POUR LA PRODUCTION D'ELECTRICITÉ – ANNEXE**

M. Richard CHAMARET, Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement, informe le Conseil communautaire que, suite à l'augmentation conséquente du coût de l'énergie, le Conseil d'Exploitation de l'Eau propose d'installer des panneaux photovoltaïques au sol et des trackers pour la production d'énergie électrique sur les sites de l'Usine de production d'eau de Loigné (usine de La Roche-Neuville) et des réservoirs de Forêt Neuve.

L'objectif de ce projet est de dépendre le moins possible des fournisseurs d'énergie et de privilégier l'autoconsommation des 2 sites.

Après une première étude réalisée en 2022 auprès de la SEM53 (TEM53) mais non retenue, le Conseil d'Exploitation du 30 mai 2023 avait privilégié l'offre de la société MAY ENR, plus conforme aux besoins. Ce bureau d'études a rendu, en décembre 2023, ses conclusions définitives concernant les capacités de production des 2 sites :

- 202 kWc pour l'usine de Loigné
- 84 kWc pour le site de Forêt Neuve

Soit un total de **286 kWc**.

Scénario retenu :

- Mise en place d'une Auto-Consommation Collective entre les 2 sites concernés (ACC) : l'énergie produite par les 2 sites sera en quasi-totalité autoconsommée (+ de 90 %) et le surplus résiduel revendu à EDF. La puissance installée permettra de couvrir de 12% à 15 % de la consommation électrique annuelle des 2 sites. La piste d'un équipement de stockage a été écartée car sans intérêt par rapport au taux d'autoconsommation projeté.
- Investissement global a été estimé à **880 000 €HT**

Type de travaux	Montant HT
Fournitures d'équipements photovoltaïques	705 000 €
MOE/Étude	30 000 €
Coût de raccordement au réseau ENEDIS	3 000 €
Bâti/terrassment	21 000 €
Renouvellement et modernisation du Tableau Général Basse Tension (TGBT) de l'usine de Loigné	100 000 €
Imprévis	21 000 €
TOTAL	880 000 €

- Le temps de retour sur l'investissement projeté est estimé entre 9 ans et 16 ans (hors travaux TGBT – Tableau Général Basse Tension)
- Une diminution du budget d'achat d'électricité évaluée à 8% dès la première année.

Comme présenté et validé lors du débat d'orientations budgétaires 2024 qui s'est tenu en séance de Conseil communautaire du 29 janvier dernier, il est envisagé d'inscrire cette opération au budget primitif 2024.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :**  
**A l'unanimité (49 votants dont 9 pouvoirs)**

- ⇒ **APPROUVE** le scénario proposé pour un montant total estimé à 880 000 € HT pour l'opération de mise en place d'équipements de production photovoltaïque sur les sites de l'usine de La Roche-Neuville (Loigné) et des réservoirs de Forêt Neuve ;
- ⇒ **VALIDE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus et donner délégation au Président en cas d'actualisation de celui-ci ;
- ⇒ **AUTORISE** le lancement de la consultation pour les travaux proposés ci-dessus avec l'assistance d'un Bureau d'études si nécessaire ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président à solliciter toute aide financière possible auprès des co-financeurs ;
- ⇒ **CHARGE** le Président de toutes démarches afférentes à ce dossier.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,*  
*Craon, le 21 février 2024*

*Pour extrait conforme,*  
*Le Président,*  
**Christophe LANGOUËT**

*Le secrétaire de séance,*  
**Thierry JULIOT**

*Le Président,*  
*Pour le Président et par délégation*

**Dominique GUINEHEUX**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20240219-DELIB20240211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2024

Publication : 21/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

